

OLARGUES 4 10 7 1 0 4

Une production agricole originale

■ Qui connaît le minuscule hameau du Salvat très à l'écart de toute route carrossable ? Entre Saint-Etienne-d'Albagnan et Olargues, ce hameau abrite une exploitation agricole patiemment remise en valeur par Jean-Louis Rey.

Cet agriculteur s'accroche à sa propriété de 20 hectares et a débuté une production de plantes médicinales et aromatiques depuis 5 ans. Aujourd'hui, après un long travail de préparation des terrains, une superficie de 2 hectares est plantée et bientôt 2 hectares supplémentaires s'ajouteront pour compléter la production et varier les plantes.

En effet, les terroirs mêlent les sols issus de roches calcaires et schisteuses ce qui permet de produire, mais également de ramasser, une grande variété de plantes médicinales.

Les plantes sont traitées sur place dans une installation de séchage et vendues essentielle-

ment en grande quantité dans des coopératives bio spécialisées. Une partie plus faible est écoulée dans les coop-bio, au plan local. Jean-Louis Rey et son épouse préfèrent privilégier les investissements importants sur leur exploitation et la production de plantes avant de consacrer plus de temps à la commercialisation dans le Haut-Languedoc.

Grâce à des subventions européennes et de diverses collectivités, l'exploitation va être modernisée et permettre ainsi, à cette famille, de vivre et de travailler dans de meilleures conditions et notamment de bénéficier de l'eau pour leur usage personnel mais surtout pour l'irrigation ainsi que de l'électricité.

Récemment, l'exploitation a accueilli l'assemblée générale annuelle du syndicat inter-massif pour l'économie et la production des plantes utilisées pour leur valeur thérapeutique.

Ces plantes retrouvent

aujourd'hui leur valeur auprès du public et ce syndicat national, auquel appartient Jean-Louis Rey, connaît un regain très net d'intérêt de la part de nouveaux producteurs. Il regroupe sur le plan national les producteurs des zones de montagne de plantes aromatiques et a comme objectif d'aider les agriculteurs de ces zones à promouvoir la production des plantes de qualité et d'informer les consommateurs sur les usages de ces plantes.

Ces productions d'un type nouveau par rapport à l'économie agricole de la vallée répondent aux attentes des consommateurs de produits respectueux de l'environnement, favorables à la santé.

Ce mouvement de qualité se développe également largement dans de nombreuses autres productions agricoles, notamment dans la viticulture avec dans le secteur la reconnaissance de deux AOC villages pour Roquebrun et Berlou.



Une grande variété de plantes.

Le travail préparatoire pour une AOC dans la vallée du Jaur et la moyenne vallée de l'Orb amène de nouvelles personnes à démarrer ou redémarrer des activités agricoles essentielles du point de vue économique et au maintien du paysage typique de la région.